

**OPPORTUNITY INVEST**

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

siège social : 39, rue Félix Jacquier, 69006 Lyon

RCS LYON 921 280 418

**AVIS INFORMANT LES ASSOCIÉS, LES CRÉANCIERS ET LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL OU, A DÉFAUT,  
DES SALARIÉS EUX-MEMES DU PROJET DE FUSION TRANSFRONTALIÈRE PAR VOIE D'ABSORPTION  
DE LA SOCIÉTÉ DE DROIT LUXEMBOURGEOIS CV2A**

**PAR LA SOCIÉTÉ DE DROIT FRANÇAIS, OPPORTUNITY INVEST**

(Article L. 236-35 du Code de commerce) Le 11 juin 2026, la Société Absorbante et la société CV2A, Société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est fixé au 45, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 170009 (société absorbée), ont arrêté un projet de traité de fusion transfrontalière par voie d'absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante. Conformément aux dispositions des articles L. 236-35 et R. 236-22 9°) du Code de commerce, les associés de la Société Absorbante ainsi que les créanciers et les délégués du personnel, ou à défaut, les salariés eux-mêmes de cette dernière ont la possibilité de présenter jusqu'à cinq (5) jours ouvrables avant la date des décisions des associés de la Société Absorbante devant approuver la fusion transfrontalière, des observations concernant le projet de fusion. Ces observations pourront être envoyées à l'adresse du siège social de la Société Absorbante : 39, rue Félix Jacquier, 69006 Lyon. En application de l'article L. 236-35 du Code de commerce, le présent avis est déposé au greffe du tribunal des activités économiques de la Société Absorbante pour y être annexé au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le 12 juin 2026

Le Président

Monsieur Arnaud PASCAL

Signé par :  
  
0C617F0AA0ED48B...